

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1052** Prix : 2000 Fc

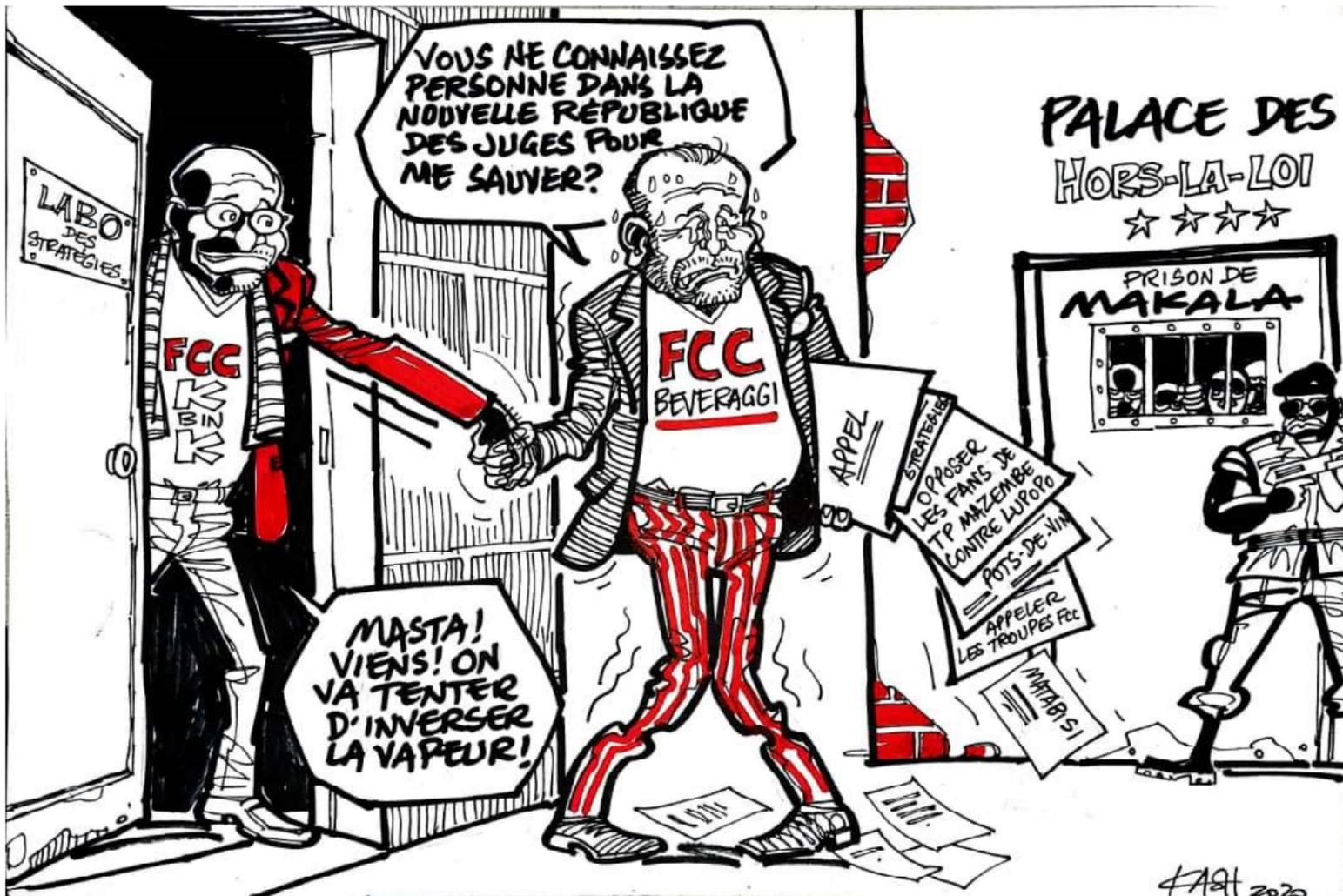
Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Beveraggi à un pas de la prison

(Lire en page 12)



Haut-Katanga

Des miliciens caressés endeuilent L'shi!

(Lire en page 3)

La situation est sous contrôle

Le CLC décerne à titre posthume le «Grand Prix de Mérite Citoyen Bakanja-Kimbangu» à Pierre Lumbi

(Lire en page 10)



La route Mbau-Kamango totalement réhabilitée



Kamango (Nord-Kivu) a été officiellement remise au gouvernement provincial ce samedi 26 septembre par le ministre de la Défense nationale, Aimé Ngoyi Mukena qui séjourne depuis la veille dans la région de Beni. Lui et sa forte délégation ont inspecté cette route jusqu'au niveau du pont Semuliki. La population locale a exprimé sa satisfaction, tout en demandant le renforcement de la sécurité sur ce tronçon routier qui a enregistré plusieurs attaques des ADF les semaines passées.

C'est dans une am-

bianche de joie que la population retrouvée au niveau de point kilométrique 25, sur l'axe routier Mbau - Kamango, a accueilli la délégation du ministre de Défense nationale. Dans cette délégation se trouvait notamment la ministre provinciale des affaires humanitaires et représentante spéciale du gouverneur de province.

Si bien que la route est remise au gouvernement provincial, Amé Ngoyi Mukena a signifié que la guerre n'était pas encore finie :

« Nous ne pouvons pas dire aujourd'hui 'c'est le jour de la libération.' Non !. N'est le bon milieu de la guerre. Mais ce que nous pouvons dire c'est qu'aujourd'hui, Mbau-Kamango sont reliés. Et que nous sommes de ce côté ici relié à l'Ouganda. Mais, le travail reste encore à faire. Et l'ennemi va tenter encore de revenir. Mais, nous allons toujours le repousser jusqu'au dernier retranchement. »

La population, tout en saluant la réouverture de cette route, a demandé à l'armée de bien renforcer la sécurité des usagers de ce tronçon routier, qui a connu plusieurs attaques des rebelles ougandais des ADF avec plus de quarante civils tués.

En outre, le ministre et toute sa délégation devraient se rendre à Mangina pour évaluer la situation sécuritaire et humanitaire dans cette région de la partie ouest de la ville de Beni.

Exétat 2020 Publication des résultats depuis hier

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Willy Bakonga, a lancé, hier dimanche, la publication des résultats de l'Examen d'Etat, édition 2019-2020, lors d'une émission en direct sur la chaîne de télévision Educ TV du ministère de l'EPST dans la commune de Gombe, à Kinshasa.

Le ministre d'Etat Willy Bakonga a fait savoir que la ville de Kinshasa a enregistré 78% de réussite. La publication dans d'autres provinces s'en suivra dans les heures qui suivent, a-t-il précisé.

Willy Bakonga a annoncé, samedi, que la publication des résultats de l'examen d'Etat n'était plus qu'une question d'heures, à l'issue



d'une visite à l'inspection générale de l'EPST dans la commune de Gombe, à Kinshasa.

Accompagné du vice-ministre Didier Budimbu et d'autres autorités du secteur, Willy Bakonga s'est rendu compte de l'évolution normale de travail de correction des items de l'examen d'Etat.

Le ministre d'Etat de

l'EPST a reconnu les progrès notables qu'il a trouvés dans ce sens pour que plus jamais la correction des items ne prenne de mois grâce à un système moderne.

Il sied de noter que la publication de l'examen d'Etat reste un événement le plus attendu par les élèves finalistes à travers le pays.

ITURI Un sous commissariat de la PNC attaqué à Mongwalu



Un élément de la Police nationale congolaise (PNC) blessé au bras droit, cinq détenus évadés, bilan d'une attaque du sous commissariat de la PNC du marché central de la commune rurale de

Mongwalu, a annoncé samedi à la presse le bourgmestre de cette entité située à 85 km au nord de Bunia en territoire de Djugu.

Il a expliqué que parmi les détenus évadés se trouvent deux

enfants en conflit avec la loi et trois miliciens présumés de la CODECO, ajoutant que le soldat blessé est interné dans une structure médicale de la place pour des soins appropriés.

Plutôt que de sombrer dans la panique et la peur, Jean-Pierre Bikili Senge a invité ses administrés au calme, à la vigilance et à une étroite collaboration avec les services de sécurité et de défense.

S'adressant aux miliciens de la CODECO, Jean-Pierre Bikili Senge les a exhortés à écouter le message de paix des anciens seigneurs de guerre dépêchés par le président de la République, chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo pour choisir la voie de paix au lieu de continuer à persister dans les actes répréhensibles.

Kinshasa

La prison pour enfant en voie de réhabilitation à Mbenseke Futi

Une équipe de techniciens du ministère de la Justice et garde des sceaux va descendre, bientôt, sur le site de l'Etablissement de garde pour enfants de l'Etat (EGEE) à Mbenseke Futi dans la commune de Mont-Ngafula, afin de démarrer les études techniques avant les travaux de réhabilitation de ce lieu de détention, a indiqué, samedi, le service de communication de ce ministère.

Selon la source, cette descente s'inscrit dans le cadre de l'annonce faite, jeudi dernier, par le vice-ministre de la Justice et garde des sceaux, Me Bernard Takaishe, sur la réha-

bilitation de l'EGEE/ Mbenseke, lors d'une visite dans ce centre de détention pour enfants. « Les travaux seront lancés dans un bref délai. Nous avons comme priorité de réhabiliter ce site afin d'extraire les enfants qui sont en conflit avec la loi et les placer ici pour leur épanouissement, afin qu'ils soient récupérables et utiles pour la société. D'abord, c'est réhabiliter les bâtiments, construire des écoles spécialisées et un mur pour sécuriser le site pour qu'il ne soit plus objet de tentative de spoliation », a précisé le vice-ministre de la Justice Bernard Takaishe, jeudi dernier, lors de cette visite de

travail.

Il a visité les bâtiments de cette prison pour s'enquérir de l'état des lieux afin d'évaluer les besoins en rénovation des bâtiments de l'EGEE en état de délabrement avancé.

Le chef de coopération de l'Union européenne en RDC Laurent Sillano qui était dans la délégation du vice-ministre, a confirmé l'engagement de son organisation à appuyer les efforts du gouvernement dans le secteur de la justice, soulignant les préalables techniques, principalement des études avant de lancer les travaux. **ACP**

La République
2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
+243999199410

Collaborateurs
Boendy BL
Gaston Liande
Enquête et Reportage
Benoît Muzila
0999307999
Secrétaire de rédaction
Benoît Dinganga
technique
Benoît Mutshipayi

Secrétaire de rédaction
PAO
Abedi Salumu

Direction Commerciale et Financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba

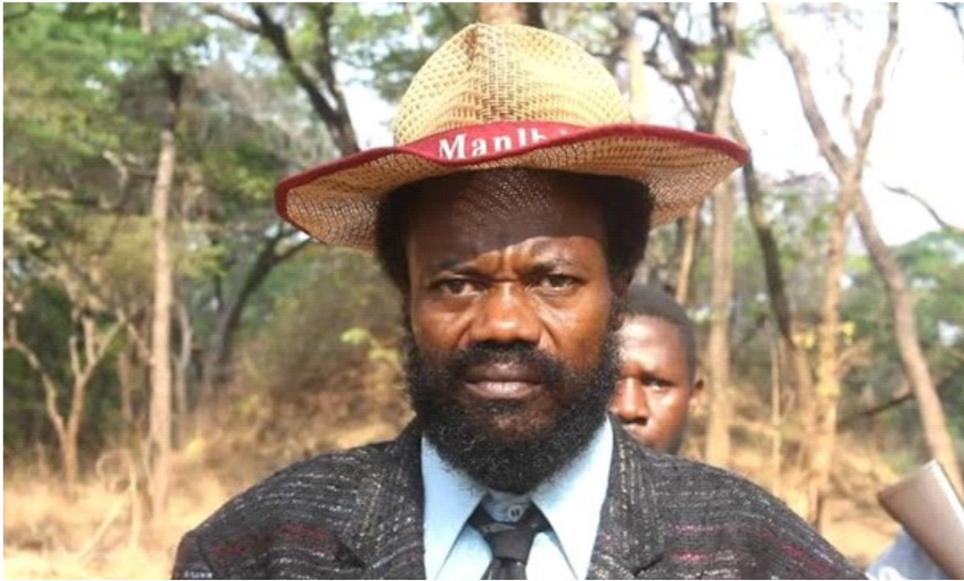
Distribution
Bertin Sefu
Senga Jean-Victor

Vente
-

Images
Dieudonné Kanyinda
Bram's

Haut-Katanga

Des miliciens caressés endeuillent Lubumbashi !



16 morts, 13 capturés et 7 armes de guerre récupérées du côté des insurgés. Tandis que les forces loyalistes ont enregistré 3 morts et 7 blessés.

Ce faisant, le Premier Ministre Ilunga Ilunkamba, a ordonné des enquêtes devant permettre de déterminer les responsabilités et complicités, et que la justice soit appliquée sans faille à l'égard des auteurs, co-auteurs et complices de ces actes. Aussi le Premier ministre a-t-il associé à la séance des responsables des Services de Sécurité ainsi que quelques membres du Gouvernement central concernés, notamment le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité, le Ministre d'État de la Communication et des Médias, Porte-Parole du Gouvernement, le Ministre Près le Président de la République, la Ministre Près le Premier Ministre, le Ministre Délégué à la Défense Nationale et le Vice-Ministre de la Justice et Garde des Sceaux.

Le moins que l'on puisse dire est que le drame de Lubumbashi aurait pu bien être

évitée si la volonté politique était au rendez-vous. On se rappelle, en effet, que des élus du Haut-Katanga avaient, récemment, condamné la riposte des forces de l'ordre contre une attaque du genre dans quelques villes de la province. Pis, ils ont qualifié de frère Gédéon Kyungu à la tête de cette milice qui distribue la mort gratuite chaque année, allant jusqu'à manger de la chair de chefs traditionnels. Où serait retranché ce sinistre personnage pour qui des dignitaires se liguent, même quand le chef de l'Etat ordonne son arrestation ? Indiscutablement, si les premières décisions n'avaient pas chuté sur les obstacles dressés par des élus katangais, les morts de samedi ne seraient pas survenus. Hélas. C'est ça être Katangais ?

Aux Katangais à répondre à l'interrogation. Surtout la population qui, malheureusement, se fera la bête de l'église encore des représentants qui ne se soucient guère de son sort.

LR

Incursion des Maï-Maï à Lubumbashi : 19 morts et plusieurs blessés

Seize miliciens et trois forces de l'ordre ont été tués au cours de l'incursion des Maï-Maï Bakata Katanga dans la ville de Lubumbashi ce samedi 26 septembre. Ce bilan est livré par le ministre provincial de l'Intérieur Fulbert Nkunda Milundu :

« Du côté des assaillants il y eu 16 neutralisés, plusieurs blessés, 13 capturés, 7 armes récupérées, plusieurs flèches et machettes et les effigies de Gédéon Kyungu Mutanga et un drapeau de Mouvement des indépendantistes et révolutionnaires africains (MIRA). Du côté des loyalistes il y a eu 3 morts dont 2 policiers décapités et 1 élément des FARDC tué par balles. Une jeep saccagée et 3 armes ont été emportées ».

La ville de Lubumbashi a retrouvé sa quiétude après l'incursion des miliciens Maï-Maï Bakata Katanga vendredi aux environs de 23 h.

D'après le ministre provincial de l'intérieur dans le Haut-Katanga, aucun civil n'a été tué au cours de ces évènements.



ments.

Selon lui, c'est par la méthode d'infiltration que ces miliciens parviennent à entrer dans la ville avant de se regrouper en un endroit.

Il tente de reconstituer les faits : « Le tout a commencé le 25 Septembre vers 16 h. Il y a eu tentative d'évasion à la prison de Kasapa. Les forces de l'ordre ont tout mis en œuvre, ils ont contenu la situation. C'est alors que vers 23 h, les Maï-Maï Bakata Katanga déjà infiltrés dans la ville de Lubumbashi se sont regroupés dans la périphérie de la commune annexe à partir de Golf Faustin et ont commencé à cheminer vers le centre-ville ».

Lubumbashi

Situation sous contrôle



Les Maï-Maï Bakata Katanga, ce samedi 26 mars, aux installations de la Monusco à Lubumbashi/Ph. radio Okapi.

La situation à Lubumbashi est sous contrôle rassurent les sources militaires et la traque des insurgés continue, après l'incursion des Maï-Maï Bakata Katanga ce samedi 26 septembre. La vie reprend petit à

Radio Okapi.

Après leur fuite, il y en qui se sont reconstitués. Certains sont allés investir la station provinciale de la Radiotélévision nationale Congolaise. D'après un journaliste qui était



présent et en cachette, il les a entendus chercher le studio de la radio.

Ces insurgés ont mis la main sur un policier de garde à qui ils ont ravi l'arme et lui ont amputé le bras avant de s'enfuir à

petit au centre-ville. Jusqu'à présent, on ignore les revendications de ces insurgés qui sont entrés dans la ville.

Cette nouvelle entrée des insurgés dans la ville inquiète la population qui se demande, par quels mécanismes ces hommes armés pouvaient parcourir la ville sans être appréhendés par les forces de l'ordre.

Les sources locales renseignent que c'était aux environs de minuit que ces insurgés se sont signalés. Ils provenaient de plusieurs coins de la ville avec comme point de chute la grande place de la poste au centre-ville de Lubumbashi.

Munis des fusils et d'armes blanches, ils avaient des bandeaux des couleurs rouges et blanches autour des têtes et arboraient leur drapeau. Ils portaient sur eux des amulettes et des petites bouteilles contenant les gris-gris. Les forces de l'ordre sont arrivés sur place pour les déloger.

Il y a eu des échanges des tirs et plusieurs assaillants sont tombés indiquent les sources contactées par

l'arrivée du renfort. Ils se sont dispersés à travers la ville. C'est ainsi qu'ils ont été vus dans plusieurs quartiers. Certains ne sachant où aller ont été arrêtés par la population avant de le confier entre les mains de l'armée.

Jusqu'à présent difficile d'avancer un quelconque bilan. Toutefois, certaines sources indépendantes parlent de plusieurs morts dans le camp des Maï-Maï. D'autres sont arrêtés. On signale aussi des pertes en vies humaines dans les rangs des forces de l'ordre, mais aussi des blessés dont un officier de la police.

Notons que cette situation intervient quelques heures seulement après le soulèvement des prisonniers de la prison de Kasapa à Lubumbashi. Ils ont incendié plusieurs bâtiments. La police et l'armée sont arrivées sur place pour maîtriser la situation. Il y a eu plusieurs blessés graves. Là aussi, difficile de savoir s'il a y eu des morts. Aucune source officielle ne s'est encore exprimée à ce sujet.

NORD-KIVU

Beni : «La paix de tous par tous...»



Rond-point Nyanwisi à Beni (Nord-Kivu). Mai 2020. Radio Okapi/ Ph Marc Maro Fimbo

Le ministre de la Défense nationale Aimé Ngoy Mukena, accompagné d'une forte délégation des députés nationaux, provinciaux et des membres de son cabinet, a annoncé vendredi 25 septembre à Beni, la mise en place d'une nouvelle dynamique : « la paix de tous par tous » pour que la paix soit restaurée dans cette partie du pays sous menaces des groupes armés étrangers et locaux.

Le ministre de la défense nationale a signifié à son arrivée à Beni que, sa mission est « une caravane mixte de sécurité », composée des députés nationaux sélectionnés à travers le pays, les députés provinciaux ainsi que tous les membres de son cabinet.

L'objectif est de tâter la réalité sécuritaire sur le terrain et voir comment redynamiser les plans des opérations mises en place par le chef de l'Etat pour en finir avec les groupes armés dans la région.

« Nous sommes là pour an-

noncer une nouvelle dynamique de la paix de tous par tous. Aujourd'hui ce n'est plus seulement l'armée qui doit amener la paix définitivement ici. La paix de tous par tous est un engagement collectif de tous que nous allons essayer d'intérioriser. Et j'aimerais aussi que tout le monde entoure l'armée, parce que c'est l'armée de la République qui se bat pour que les commerçants retrouvent la paix, les étudiants retrouvent la paix, pour que les femmes vendent et travaillent. Maintenant commençons une dynamique nouvelle où nous sommes tous pour la même cause », a affirmé Aimé Ngoy Mukena.

Le ministre de Défense nationale a échangé avec tous les députés provinciaux du territoire et de la ville de Beni, actuellement en vacances parlementaires dans la région.

Aimé Ngoy Mukena est attendu dans les prochaines heures à Bukavu, Minembwe, Kalemie et Moliro pour évaluer la situation sécuritaire dans ces régions.

COVID-19

Le Dr. Muyembe bénit "100 questions-réponses pour comprendre la covid-19" du Dr. Muvudi

L'ouvrage intitulé «100 questions-réponses pour comprendre la covid-19» du docteur Michel Muvudi a été porté sur les fonts baptismaux, le samedi 26 septembre 2020, par le docteur Jean-Jacques Muyembe, le coordonnateur de la riposte contre le coronavirus en République Démocratique du Congo.

Lors de la cérémonie du vernissage de cet ouvrage, qui s'est déroulée dans les installations de l'Institut National de Recherche Bio-médicale (INRB), l'auteur a fait savoir que son œuvre n'est qu'une synthèse intelligente des préoccupations les plus récurrentes qu'il a reçues de la population durant cette pandémie, comme médecin de santé publique

La lutte contre la pandémie de la covid-19 passe par une véritable participation de la population qui est tributaire de la bonne connaissance et compréhension de la maladie. C'est dans cette optique que ce recueil explique de la manière

la plus simple, les notions de base sur la covid-19 afin de permettre un engagement communautaire, socle de toute réussite», a déclaré le docteur Michel Muvudi.

D'après son auteur, ce livre s'articule autour de 3 piliers à savoir :

- Les notions de base sur la covid-19 (Comment se protéger, comment se faire soigner, l'origine de la maladie...);
- L'ossature de l'équipe de la riposte en RDC (Le rôle et les responsabilités de chaque instance...);
- L'expérience que l'auteur partage en tant que médecin de santé publique et soignant.



Congrès de l'UNPC

Jolino Makelele joue au sapeur-pompier



Le ministre d'Etat à la Communication et médias, David Jolino Diwampovesa Makelele, a réuni, samedi, autour de lui, les parties en présence à la crise au sein de l'Union nationale de presse du Congo (UNPC), en vue d'aplanir toutes les divergences. Il a expliqué aux protagonistes l'intérêt de surmonter ces divergences et de se mettre ensemble pour mieux préparer le futur congrès de l'Union. « J'ai une mission », a-t-il souligné, de reconstituer l'unité de l'UNPC. A l'issue des échanges, Mme Chantal Kanyimbo, rapporteur au Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), a déclaré à la presse que toutes les parties au conflit sont d'accord pour

la tenue des travaux dans la cité de Moanda mais pas sous le format « Congrès », précisant que « Moanda aura lieu mais le congrès envisagé par les uns et les autres n'aura pas lieu maintenant ».

Ainsi, face à la proposition du ministre d'Etat par rapport aux assises de Moanda, les parties en présence ont demandé un temps de réflexion pour se retrouver autour du ministre Jolino Makelele, lundi, le 28 septembre 2020, pour donner leurs points de vue. On a noté la participation à cette des responsables des associations professionnelles (CSAC, JED, ANEAP), ainsi que le directeur général de l'ACP, Lambert Kaboyi. **ACP**

Eteni Longondo dans la visière ?

Le directeur de cabinet et le conseiller administratif du ministre sous MAP !

Le Parquet général de Kinshasa/Gombe a placé sous mandat d'arrêt provisoire le directeur de cabinet et le conseiller administratif du ministre de la santé, le docteur Eteni Longondo.

L'information a été confirmée par la cellule de communication du ministère de

la santé jointe par 7SUR7.CD ce samedi 26 septembre 2020.

Selon la même source, c'est sur impulsion du ministre Longondo qu'ils ont été arrêtés dans le cadre du dossier relatif à l'achat des véhicules utilitaires pour la riposte à la pandémie de Covid-19.

«Après plusieurs enquêtes et sur investigation du ministre de la santé, le Parquet général a mis sous mandat d'arrêt provisoire le directeur de cabinet et le conseiller administratif avant leur confrontation avec la CFAO (société de vente des véhicules, ndlr)», explique le ministère de la santé.

Pour rappel, l'arrestation du Dircab et du conseiller administratif du ministre de la santé intervient après l'enquête menée par l'Inspection Générale des Finances (IGF) sur la gestion de fonds Covid-19. À l'issue de cette enquête, Jules Alingete, avait soulevé de cas de mégestion dans l'utilisation des fonds alloués à la lutte con-



tre la Covid-19.

Prince Mayiro

EFFET COVID-19

Seul 1% d'entreprises soutenu par l'Etat !



Le président de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), Albert Yuma a donné le go de la reprise des activités au sein de cette organisation patronale, suspendues pendant une longue période suite à la pandémie de COVID-19. Au cours de cette cérémonie, Albert Yuma a évoqué les différentes difficultés éprouvées par les entreprises pendant cette période de confinement, avec le regret de voir que seul 1% de ces entreprises a bénéficié du soutien du gouvernement pendant cette période d'Etat d'urgence.

Pour le patron de la FEC, la pandémie de COVID-19 est à la base de la chute de l'économie en République démocratique du Congo (RDC) ainsi dans le monde entier. « Notre économie est en grande partie dépendante de l'extérieur, elle est généralement dominée par le secteur minier, c'est ainsi qu'il est important de diversifier l'économie du pays notamment avec l'agriculture et l'industrie », a-t-il dit.

M.Yuma a saisi l'occasion pour

interpeller les deux Chambres du Parlement pendant cette session de septembre qui essentiellement déclarée budgétaire, d'analyser avec objectivité le projet de budget rectificatif, afin de voter un budget réaliste.

Il a par ailleurs épinglé plusieurs autres sujets à savoir, l'administration fiscale, l'incohérence observée dans la gestion des certaines entreprises étatiques, l'annulation des exonérations, les interpellations intempestives des opérateurs économiques, le commerce frontalier, les problèmes que rencontrent les opérateurs pétroliers ainsi que le secteur minier.

Pour rappel, à l'issue de la réunion du Comité de Conjoncture économique élargie aux délégués de la FEC et de l'Association nationale des entreprises du Portefeuille (l'ANEP), présidée mardi par le Premier Ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba, le Vice-Premier ministre, ministre du Budget, Jean Baudouin Mayo Mambembe, avait dans son compte-rendu déclaré que l'économie congolaise est en train de se relancer. **LR/ACP**

Le budget 2020 rectifié est de 5,7 milliards USD, une régression de 43,2%

Le Gouvernement congolais a rectifié son budget de l'exercice 2020. Le Ministre du Budget indique que le budget rectifié est de 10.526 milliards CDF, soit 5,7 milliards USD au taux actuel.

En réunion du Conseil des Ministres ce vendredi 25 septembre 2020, le Ministre du Budget a exposé au Conseil le Projet de Loi des Finances rectificatif de l'exercice 2020 et ses annexes.

Il a été rappelé que les agrégats y relatifs sont ceux qui ont été adoptés au mois de juillet 2020. Il est en régression de 43,2% par rapport au budget initial.

Pour rappel, le Budget du pouvoir central de l'exercice 2020 était présenté en équilibre, en recettes et en dépenses; à 16.895,8 milliards de FC environ 11 milliard USD au taux de ce temps-là

Ce budget représentait 17,3% du PIB et un taux d'accroissement de 63,2%, par rapport aux prévisions budgétaires de



l'exercice 2019 arrêtées à 10.352,3 milliards de FC.

Finalement, le Gouvernement ne va mobiliser que 174.000.000 FC (87.000 USD) de plus, par rapport au budget 2019.

Pour le budget 2021, le FMI a déjà exigé un budget cette fois réaliste. L'institution financière ne veut pas des budgets qui prévoient que les recettes de la RDC vont doubler, sans véritables réformes.

MCP

Les pétroliers appelés au respect de la loi sur la sous-traitance



L'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP) a appelé, au cours d'une journée de sensibilisation, les sociétés pétrolières au respect et à l'application de la loi sur la sous-traitance. Cette activité, indique la source, s'inscrit dans le cadre d'une série d'activités de sensibilisation initiées par cette entreprise.

Le sous-directeur de Service des entreprises pétrolières congolaises (SEP/Congo), Francis Bilambo et porte-parole des pétroliers, a fait savoir que la séance de travail avec l'ARSP a permis de lever plusieurs zones d'ombre qui planaient sur leur secteur d'activité. « On a parlé essentiellement de la sous-traitance mais ce qui est important à savoir, ce qu'il y avait un grand trouble dans notre

esprit. Quand je suis venu ici, dans mon entendement, je pensais que la sous-traitance était en fait le placement du personnel. Alors là, j'ai appris qu'il faut faire le distinguo entre les deux. On a parlé essentiellement de la distinction entre la société principale qui utilise ou qui prend les services d'une société de sous-traitance », a affirmé M. Bilambo.

L'ARSP est déterminée à ne laisser aucun secteur dans l'ignorance de la loi sur la sous-traitance. A ce jour, outre le secteur pétrolier, les sociétés des télécommunications et les entreprises œuvrant dans le secteur des infrastructures ont été sensibilisées. Ces échanges des vues interviennent après un consensus trouvé entre l'ARSP et le secteur privé, indique-t-on.

L'audit interne dans le contexte de la Covid-19

Le responsable de l'audit interne à l'Agence congolaise des grands travaux (ACGT), Paulin Nkenye Zimika a entretenu, samedi au cours d'une conférence organisée au Centre interdiocésain dans la commune de Gombe, des auditeurs internes des entreprises publiques et privées sur la pratique d'un audit de conformité dans un contexte de la Covid-19.

Dans son intervention, Nkenye Zimika a notamment mis un accent particulier sur la profession de l'audit interne et sur des notions de risques émergents dus à la Covid-19 ; il a demandé aux auditeurs internes de connaître et de pratiquer le cadre de référence mis en place par l'Institut des auditeurs interne du Congo (IIAC) pour accompagner efficacement la pratique et la profession en vue de répondre aux défis futurs.

Il a estimé important, pour un auditeur interne, de connaître la mission de l'audit interne en vue d'accroître et préserver la valeur de l'organisation en donnant une assurance, des conseils fondés sur une approche par les risques, avant de définir l'audit interne comme une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance en apportant ses conseils et en créant de la valeur ajoutée.

S'agissant des risques émergents dus



à la Covid-19, cet expert en audit a fait la distinction entre les risques à impact sanitaire et ceux à impact économique.

Parmi des mesures préventives à prendre face à la Covid-19, Paulin Nkenye Zimika a recommandé aux auditeurs internes l'instauration d'un télétravail, du risque budgétaire ainsi que de l'instauration des contrôles inopinés contre l'immobilisme de service d'audit et l'instauration de la rapidité dans la décision contre la fraude et corruption.

Le responsable de l'audit interne à l'ACGT a, dans ce cadre, situé le métier d'audit interne en deux étapes notamment la planification et la réalisation d'audit interne sur terrain.

Organisée par l'Institut des auditeurs internes du Congo (IIA Congo/RDC), cette conférence s'est déroulée en présence du président de l'IIAC, Claude Nzau et d'autres membres de cette structure.

VILLE DE KINSHASA**Soupçons de détournement des salaires**

Depuis belle lurette, il règne un climat malsain à l'hôtel de ville de Kinshasa où l'on fait état de 73 mois d'arriérés des salaires. Une situation qui remonte à l'époque de l'ancien gouverneur André Kimbuta et que Genty Ngobila n'arrive pas à redresser. Selon Michel Joachim Luyeye, secrétaire provincial et directeur de l'administration, ces arriérés sont de l'ordre de 60 mois, hérités de l'ancien gouverneur André Kimbuta Yango et de 13 mois pendant la gouvernance Genty Ngobila Mbaka.

La question majeure est de savoir qui

est à la base de ce détournement massif. Sur ce point, l'orateur a brandi un document intitulé fonctionnement des services déconcentrés qui mentionne avec précision que les frais de fonctionnement des différentes entités administratives, en l'occurrence le secrétariat provincial. Il dénonce ainsi l'indifférence de la hiérarchie face à aux situations de malheur qui frappent des agents et cadres, lui-même ayant perdu un fils de 32 ans sans la moindre sollicitude de la hiérarchie provinciale.

BM

ITURI**Le ministre de la Défense en quête de soutien populaire aux FARDC**

Le ministre de la Défense, Aimé Ngoy, a demandé à la société civile de l'Ituri et à tous les notables de soutenir les efforts des forces de l'ordre pour le rétablissement d'une paix durable en Ituri. Il a lancé cet appel lors de la clôture, vendredi 25 septembre, d'une mission de travail de 48 h dans l'Ituri.

Selon lui, le gouvernement central déploie des efforts pour résoudre les problèmes de l'insécurité dans cette province, où opèrent différentes forces négatives.

Plusieurs couches sociales de l'Ituri ont exposé au ministre les causes et les conséquences de l'insécurité qui prévaut dans pratiquement les cinq territoires de l'Ituri. Tous ces responsables ont fustigé l'attitude des forces de l'ordre et de défense qui n'arrivent pas à mettre fin à l'activisme des groupes armés.

Le ministre de la Défense rassure que le gouvernement central se pense sur cette question de pacification de l'Ituri. C'est notamment à travers l'accélération du processus de désarmement de ces miliciens ainsi que leur prise en charge qui est en cours.

La coordinatrice intérimaire de la société civile de l'Ituri, Marie-Noëlla Nyaloka, affirme qu'elle se réserve de croire aux promesses du gouvernement pour résoudre le



Aimé Ngoy Mukena, ministre de la défense nationale lors de la réunion du conseil supérieur de la défense. Cité de l'union africaine 30/03/2020 Photo Presse présidentielle

problème de l'insécurité dans l'Ituri. Elle dit attendre « voir Kinshasa poser des actes concrets ».

M. Ngoy Mukena avait rejoint à Bunia la délégation du chef d'Etat-major général des FARDC, le général d'armée Célestin Mbala.

KASAÏ-ORIENTAL**Quatre chefs de groupements placés sous mandat d'arrêt provisoire**

L'auditorat supérieur militaire du Kasai Oriental a placé sous mandat d'arrêt provisoire (MAP) quatre chefs de trois groupements qui s'affrontent dans cette partie de la province, après les avoir verbalisés.

Il s'agit de chefs Ngoyi Tshiangola Trudon de Bena Kapuya, de Kazadi Tshiola Félicien de Bena Muembia, de Mutombo Kazadi de Bena Nshimba ainsi que son prétendant Mutonji Konji 2.

Cette justice militaire soupçonne ces chefs de groupements de recourir aux armes de guerre lors de leurs affrontements. Les responsables mis en cause ont passé jeudi dernier leur deuxième nuit au cachot de l'auditorat supérieur militaire de Mbuji-Mayi.

Par cette démarche, l'auditorat affiche sa ferme détermination à contribuer à la recherche de la paix dans le territoire de

Katanda. Ainsi, l'implication de la justice militaire a été vivement saluée par beaucoup d'observateurs après que les trois groupements ont violé le protocole d'accord signé récemment pour une paix durable, en présence du gouverneur Jean Maweja Muteba.

La société civile locale encourage la justice militaire d'aller jusqu'au bout de sa procédure afin de mettre fin à ces vieux conflits fonciers qui ne cessent de faire des victimes jusqu'à ce jour.

En début de semaine, trois corps sans vie de Bena Nshimba ont été retrouvés mutilés en train de flotter sur la rivière Lubilanji.

Cette découverte macabre a alourdi le bilan des personnes déjà tuées dans ces affrontements.

Ouragan Fm

NORD-KIVU/BENI**Une attaque ADF : deux morts et des disparus !**

Vue aérienne de Mamove et Kamango en territoire de Beni, dans la partie Nord-Ouest. Radio Okapi/Photo Marc Maro Fimbo.

Le bilan encore provisoire d'une attaque attribuée aux rebelles ougandais des ADF, samedi 26 septembre à Mbutaba, secteur de Batangi-Mbau en territoire de Beni (Nord-Kivu), fait état de deux morts et huit personnes portées disparues. La société civile locale demande à l'armée de redoubler de vigilance dans la surveillance des mouvements de ces rebelles, qui quittent l'est vers l'ouest de la route nationale numéro 4, dans ce secteur.

Selon la société civile du secteur Batangi-Mbau, c'est depuis 9 heures samedi matin que les rebelles ougandais des ADF étaient visibles aux alentours de la localité Mbutaba, à plus au moins 4 km à l'ouest de Mangboko.

Ces derniers ont surpris les habitants, dont certains se rendaient aux champs, en les attaquant. Le bilan provisoire fait état

de deux personnes tuées à l'arme blanche et huit autres enlevées.

Pendant ce temps, cette source indique qu'une colonne de rebelles, lourdement armés, serait en train de se diriger vers la partie ouest de Mavivi, à 12 kilomètres de la ville de Beni, en passant par les localités Mutube et Sikwaila-Ngité. Une panique généralisée est observée depuis le début d'après-midi à Mbau centre et Mavivi.

La société civile du secteur Batangi-Mbau demande à l'armée de prendre toutes les mesures idoines pour barrer la route à ces rebelles, qui auraient comme objectif de se retrancher vers Masulukwede.

Radio Okapi n'a pas pu joindre le porte-parole des opérations Sokola 1 dans la région, en mission dans la partie est du territoire de Beni.

La milice NDC/Rénové déboutée de Pinga

La cité de Pinga, environ 150 kilomètres de Goma en territoire de Walikale (Nord-Kivu), a connu une reprise timide d'activités socio-économique samedi 26 septembre, selon le fonctionnaire délégué du gouverneur sur place. Ces activités avaient été perturbées la veille par de violents affrontements, qui avaient encore opposé les FARDC aux combattants de NDC/Rénové de Guidon.

Les activités ont repris timidement samedi, notamment au marché à Pinga-Centre, selon certaines sources administratives et civiles locales.

Cette reprise est intervenue après des tirs nourris d'armes lourdes et légères qui avaient été entendus vendredi dans les localités de Mukaka, Kailenge et Ka-

tanga pendant près de 2 heures. Le fonctionnaire délégué du gouverneur ainsi que d'autres sources sécuritaires affirment que les FARDC ont repoussé dans la brousse, aux alentours de Pinga, les éléments de Mwiswa Guidon du NDC / Rénové qui avaient lancé cette attaque contre l'armée nationale.

Selon lui, les trois quartiers de Pinga (Nkassa, Katanga et Boushimo) sont sous contrôle de l'armée nationale. Pour l'instant, a-t-il poursuivi, aucun bilan des affrontements n'est disponible.

Et en ce jour du marché local, il en a profité pour lancer un appel aux habitants en déplacement de regagner leurs milieux respectifs ; car « la présence des FARDC à Pinga-Centre rassure. »

9 colis de coltan en direction du Rwanda interceptés sur le lac Kivu à Bweremana

9 colis des coltan ont été interceptés jeudi 24 septembre dernier par les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) sur le lac-Kivu à Bweremana (Masisi) en direction du Rwanda.

L'information est livrée à La Prunelle RDC Info par Guillaume Ndjike Kaiko, Porte-parole du secteur opérationnel Sukola 2 au Nord-Kivu; qui indique que cette cargaison a été saisie mais le propriétaire ait pris fuite vers une destination inconnue.

«Le renseignement militaire continué à garder une vigilance totale. Et c'est grâce à ça que nous avons réussi à mettre la main sur ces 9 colis de coltan; dont le propriétaire a pris fuite. Nous avons récupéré les gens qui étaient sur place. C'est ça le souci du commandant de la 34^{ème} région militaire; qui veut à ce que personne ne s'implique dans le trafic des minerais. Surtout pour les éléments des FARDC», a-t-il déclaré.

De son côté, le Ministre provincial des mines Me David Kamuha confirme que ces minerais seraient en direction du Rwanda via le lac-Kivu. Un système selon lui que le gouvernement veut à tout prix arrêter.

Il ajoute que le gouvernement provincial et tous ses services sont déterminés à mettre fin à la fraude minière et à la contrebande; et appelle à la cessation de ces pratiques illégales.

Cette cargaison a été conduite au Gouvernorat de province dans des centaines; mis en place par la commission nationale de lutte contre la fraude minière (CNLFM) pour tous les minerais saisis; en attendant la procédure du circuit normal.

Freddy Ruvunangiza

L'ARP claque la porte du FCC et rallonge la liste des défections

L'Action Républicaine pour le Progrès, ARP, vient à son tour de quitter le bateau FCC en pleine randonnée vers 2023. Un départ qui intervient après celui de Tshibangu Kalala et les autres...

Dans une correspondance adressée au coordonnateur de la plateforme, dont une copie nous est parvenue à la rédaction, l'ARP ne fait plus partie du FCC.

Ce départ est une décision prise par le collège des fondateurs du parti, après une évaluation faite par ces derniers.

L'accord de retrait de signature du président et par conséquent, de son désistement et celui de son parti du regroupement politique Front Commun pour le Congo est fait à l'unanimité des membres fondateurs.

« Je vous prie de noter que ce retrait de signature ainsi que le dé-

sistement qui en est le corolaire, produisent leurs effets à la date de la présente lettre et sont rétroactifs. Ils sont basés essentiellement sur une divergence d'objets eu égard au contexte et à l'évolution politique de notre pays, la République démocratique du Congo », précise la lettre qui porte la signature du président national Emmanuel Ilunga Ngoie Kasongo, ancien ministre des Congolais de l'Étranger.

Dans cette lettre qui date du 18 septembre 2020, le président de l'Action Républicaine pour le Progrès a saisi en copie, le VPM en charge de l'Intérieur et Sécurité, le coordonnateur et son adjoint du G18.

On se pose la question de savoir, pourquoi les passagers quittent-ils, un après l'autre, le navire FCC à 3 kilomètres de la ligne d'arrivée ?

Info Congo

ITURI

De l'eau potable pour 108 ménages établis au quartier Mudzi-Pela



néficiaires. Ce ne pas que l'État est en train de fuir ses responsabilités mais qui dit impliquer c'est-à-dire vous êtes là vous voyez un intrus en train de détruire ce qui vous sert vous, il ne faut pas se taire il faut dénoncer immédiatement ! Et en même temps être en mesure d'alerter pour dire voilà nous constatons un mouvement suspect», a-t-il martelé.

Le ministre provincial en charge de l'Eau, Emmanuel Kukwabo, a annoncé samedi que 108 ménages établis au quartier Mudzi-Pela, accèdent de nouveau à l'eau potable après plus d'une semaine de rupture suite au sabotage du site de captage d'eau du réseau Ngongo par les miliciens de Force patriotique intégrationniste du Congo (FPIC) actifs dans le territoire d'Irumu.

Dans un point de presse animé conjointement avec son collègue en charge de l'intérieur et sécurité, Adjio Gidi, il a félicité les éléments de génie militaire des FARDC qui ont fait les travaux du rétablissement de l'eau qui sont encore en cours afin que, a-t-il expliqué, le réseau Ngongo Il soit également reconnecté pour desservir les consommateurs du quartier Bankoko.

Emmanuel Kukwabo a appelé les consommateurs de l'eau du réseau Ngongo à s'approprier cet ouvrage en le protégeant pour éviter dans l'avenir de pareils cas de sabotages par les bandits armés. « Ceux qui doivent protéger cet ouvrage public c'est d'abord les utilisateurs, les bé-

S'agissant des nouvelles de trois plombiers envoyés dans cette zone pour réparer les dégâts causés par ces malfrats, Emmanuel Kukwabo a réaffirmé que jusqu'ici on peut les qualifier de disparus parce que, a-t-il fait savoir, le gouvernement provincial n'est pas sûr de leur existence et de leur survie, avant de renchérir « on ne sait pas confirmer qu'ils sont morts, on ne sait pas non plus confirmer qu'ils sont vivants quelque part. Leur existence est incertaine ».

Pour sa part le ministre provincial en charge de l'Intérieur et sécurité, Adjio Gidi, a déclaré qu'après le travail de fouille et de patrouilles de combat de cette région par les militaires des FARDC, aucune trace de ces trois plombiers disparus n'a été trouvée.

Séance tenante Adjio Gidi a, de manière solennelle, demandé à quiconque qui peut avoir une information précise sur la localisation de ces trois compatriotes, de saisir son ministère afin que celui-ci puisse à son tour alerter l'armée pour les retrouver vivant ou mort.

Assemblée nationale

Clôture du séminaire de remise à niveau



Les lampions se sont éteints sur la deuxième session d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques parlementaires organisée par l'Institut Alternatives et Initiatives citoyennes pour la Gouvernance Démocratique, sous le financement de l'Ambassade de France en RDC ce vendredi 25 septembre 2020 dans la salle de banquier au palais du peuple.

En présence du rapporteur de l'Assemblée nationale, Célestin Musao Kalombo, qui a représenté la présidente de la chambre basse du parlement à cette séance de clôture. Dans sa communication, sylvain Lumu, Responsable de la structure organisatrice de cette session a salué le déroulement de ces échanges de cinq jours portant sur le renforcement des capacités des néo-députés. Il a souligné l'importance de la formation continue qui est un véritable investissement dans la vie professionnelle a-t-il indiqué.

Il a appelé tous les bénéficiaires à mettre en pratique tout le contenu de cette session pour le bonheur de la population, véritable patron des élus nationaux. Le réseau des jeunes parlementaires, principal bénéficiaire de ces travaux se déploiera en provinces pour faire bénéficier la même expérience aux députés provinciaux. Son président, Auguy Kalonji Kalonji a exprimé également sa reconnaissance à l'endroit de tous les partenaires impliqués dans cet échange d'expériences qui vient comme outil, s'ajouter à l'ensemble des connaissances pratiques du député national.

L'occasion était également belle pour le Rapporteur de l'Assemblée nationale de remettre des brevets de participation à tous les participants qui se sont sacrifiés malgré leur emploi de temps chargé pour être disponibles lors de ces échanges de haute facture.

ACP

Gestion du pays

Le mea culpa de Bahati Lukwebo

Au cours de la matinée politique organisée ce samedi 26 septembre 2020 à la Foire internationale de Kinshasa, le sénateur Bahati Lukwebo a appelé la classe politique congolaise à la repentance.

Selon l'autorité morale de l'AFDC-A, les politiciens Congolais ont beaucoup causé du tort à la population qui souffre, alors que le pays dispose des richesses. « Nous la classe politique, nous avons causé beaucoup de tort à la population, nous devons repentir », a lancé l'ancien ministre du travail.

Par ailleurs, l'Alliance des Forces démocratiques du Congo et Alliés (AFDC/A) recommande au chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi de consulter les forces de la nation pour juguler la

crise profonde que traverse la RDC. Modeste Bahati Lukwebo, Autorité morale de cette plateforme politique l'a déclaré samedi 26 septembre à Kinshasa, au cours d'une matinée politique qui a réuni des milliers des militants et cadres de l'AFDC. Il a également réaffirmé son soutien aux réformes du système électoral congolais. Modeste Bahati a notamment proposé le retour à deux tours de scrutin à l'élection présidentielle et l'élection au suffrage direct des gouverneurs ainsi qu'un bureau de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), composé de 26 membres tous issus de la société civile et représentant les 26 provinces du pays.

Retour sur Bukanga Lonzo, l'«éléphant blanc» du Bandundu

Une commission parlementaire va examiner où sont passés les 95 millions de dollars du projet

Des épandeurs cloués au sol, des tracteurs neufs n'ayant jamais servi mais dont les moteurs ont été emportés pour être placés sur des navires privés, des tonnes d'engrais chimiques entreposés en plein air alors qu'ils étaient destinés à être répandus sur les champs, des bâtiments vides et des ouvriers agricoles désœuvrés... En août dernier, découvrant le site de Bukanga Lonzo, dans le Bandundu, le Premier Ministre congolais Sylvestre Ilunga Ilunkamba n'a pas pu cacher sa surprise en constatant le délabrement de ce méga projet dont son prédécesseur, Matata Mponyo Mapon était si fier. Quelques mois plus tôt, le Ministre de l'Agriculture avait déjà tiré la sonnette d'alarme : « je suis déçu de voir que des installations d'une telle valeur soient abandonnées dans la brousse... » L'échec est donc total, et la facture s'élève à 92 millions de dollars ! Une enquête parlementaire a été diligentée afin d'autopsier ce nouvel « éléphant blanc », de déterminer les responsables voire les complices et aussi de savoir comment un investissement aussi important se résume aujourd'hui à quelques hangars délabrés, pourrissant au bord du fleuve Kwilu, à quelques heures de route de Kinshasa.

En 2014, lorsque nous avons assisté à l'inauguration du projet, les intentions étaient bonnes : ce parc agro industriel de 75.000 hectares consacrés à la culture de maïs, de soja et de haricots, s'ajoutant à 10.000 hectares destinés aux produits maraîchers, avait pour première vocation de répondre aux besoins de Kinshasa, l'immense métropole dont les dix millions d'habitants sont toujours en quête d'aliments frais. Plus largement, le Premier Ministre, soutenu par le président Joseph Kabila, voulait miser sur l'agriculture pour

diminuer les importations alimentaires, réduire la pauvreté et enfin mettre en valeur le potentiel considérable du pays, 80 millions d'hectares de terres arables. Cependant, alors que l'agriculture familiale fait vivre les trois quarts de la population, c'est le modèle de l'agro business qui avait été choisi sur les conseils et avec le financement de la Banque Mondiale (à laquelle contribue la coopération belge). S'inspirant de Bukanga Lonzo, il était prévu de mettre en chantier quatre fermes modèles, dont l'une dans la plaine de la Ruzizi au Sud Kivu.

A cette époque, rien n'était trop beau : les dirigeants de la société sud africaine, Africom Commodities, choisie pour mettre en œuvre le projet, étaient très fiers de montrer les deux petits avions-tracteurs qui allaient répandre les pesticides afin de désherber sans devoir labourer, puis projeter les engrais liquides et, enfin, les semences. Le grand patron de la société sud africaine Mozfood, inspiratrice du projet et déjà active au Mozambique, avait même fait le voyage. A l'intention des officiels congolais il énumérait la liste des investisseurs potentiels, Caterpillar, Massey Ferguson, Michigan Equipment Company Tractors et Triomf, une société sud africaine productrice de fertilisants. La société des parcs industriels (SOPAGRI) chargée de créer 18 parcs agro industriels à travers le pays se vantait de réunir des investissements privés, des fonds multilatéraux et, last but not least, la force de travail des agriculteurs locaux. Mais voilà : où étaient donc passés les paysans du coin ? Ces femmes éternellement penchées sur la terre, ces hommes qui hissent sur leurs vieux vélos des charges plus lourdes qu'eux et les poussent jusqu'à la grand route dans

l'attente d'un camion qui mènera leur production jusqu'à la capitale ? En cherchant bien, au-delà des barrières gardées par des militaires, nous aperçûmes des groupes de civils, plus curieux qu'enthousiastes. Ils se gardaient bien d'applaudir les nouveaux investisseurs qui s'entretenaient en anglais avec les beaux messieurs venus de Kinshasa. Ces derniers, parcourant les champs vides qui descendaient jusqu'au fleuve où

hasa à des entreprises agricoles ou, plus souvent encore, à des sociétés minières. En outre, le dépôt de capitaux dans les paradis fiscaux étant de plus en plus difficile, la classe dirigeante congolaise mise de plus en plus sur les investissements agricoles et tous ceux qui le peuvent acquièrent des terres, quitte à chasser les petits paysans.

Les villageois, eux, considèrent que seuls leurs chefs traditionnels



les avions puisaient l'eau des arrosages et vidaient leurs surplus de pesticides, nous expliquaient que le Bandundu était particulièrement dépeuplé, les jeunes préférant chercher du travail dans la capitale.

Trois ans plus tard, à l'invitation d'associations paysannes locales soutenues en Belgique par le CNCD et l'Opération 11- 11- 11, des journalistes belges sont retournés à Bukanga Lonzo.

Bonnets brodés, médailles et rubans colorés illuminant leurs vieux costumes, des chefs traditionnels du Bandundu nous attendaient, représentant les sept villages sur lesquels s'étendait le projet. De loin, ils nous ont montré les vastes hangars posés sur une terre dont ils avaient perdu l'accès : les limites du domaine n'ont jamais été réellement fixées et ceux qui s'avancent sont battus et chassés par les gardes... Alors qu'à l'époque, on nous avait dit que le projet se faisait en concertation avec les populations locales, les chefs estiment avoir été trompés : « ceux qui vous ont été présentés à cette époque venaient du plateau des Bateke, une autre région. Ici les Teke sont minoritaires et nous, nous avons été écartés... »

Cet accaparement de terre, fréquent au Congo, a été rendu possible par la loi Bakanjika. Promulguée en 1973, dans la droite ligne des ordonnances coloniales et des « terres vacantes » de Léopold II, elle considère que toutes les terres appartiennent à l'Etat et que ce dernier peut en céder l'usage (mais non la propriété...) Autrement dit, considérant « l'intérêt supérieur du pays » des terres peuvent être cédées par Kins-

peuvent accorder le droit d'exploiter la « terre des ancêtres ». A Bukanga Lonzo, les populations locales ont donc été considérées comme étrangères sur leurs terres traditionnelles, privées d'accès aux cimetières et lieux de culte, interdites d'aller ramasser des chenilles à la lisière des forêts.

Quant aux jeunes, si on leur reproche d'aller chercher du travail à Kinshasa, c'est parce que, dans l'enceinte du projet, ils ont été discriminés : « là bas, tout le monde parle anglais et on nous considère comme des intrus. Seuls ceux qui s'expriment en swahili et peuvent discuter avec les Sud Africains ont une chance d'être embauchés. Lorsque le projet fonctionnait, les manœuvres étaient traités comme des esclaves, travaillant de 6 heures du matin jusqu'au coucher du soleil et recevant un bol de haricots le midi... »

Aujourd'hui, tout cela est apparu au passé. Les tracteurs rouillent ou sont cannibalisés, l'exode rural se poursuit, une enquête parlementaire a été diligentée. Si on découvrira peut-être où est passé l'argent, le modèle de développement choisi sera-t-il pour autant mis en question ?

Car, si Bukanga Lonzo s'avère un échec, des « privés » ont eu plus de succès : le diamantaire Dan Gertler a créé la ferme Kitoko à 650 km de Kinshasa, le général Numbi vit dans une ferme de 3800 hectares près de Lubumbashi et à Kingakati, aux portes de Kinshasa, le domaine de 500 hectares créé par le président Kabila propose aux touristes du dimanche un zoo et des restaurants...

Par Colette Braeckman



Bruxelles

Le 6^{ème} sommet entre l'Union européenne et l'Afrique reporté pour 2021

De notre correspondant permanent à l'Union européenne

C'est raté ! Le nouveau type de coopération entre l'Union africaine et l'UE, rêvé depuis très longtemps, ne verra pas le jour en 2020. Le sommet, le sixième entre l'Europe et l'Afrique, vient d'être reporté pour 2021. Et pourtant, la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, en mars dernier, avait dit : « *l'année 2020 sera une année charnière pour nous montrer à la hauteur de notre ambition, à savoir l'édification d'un partenariat encore plus fort avec l'Afrique, notre partenaire naturel* ».

La coopération entre l'Afrique et l'Europe est très vieille. Depuis la Convention de Lomé, puis l'Accord de Cotonou qui doit normalement prendre fin cette année, elle a connu des hauts et des bas. Entre-temps, d'autres partenaires sont venus : la Chine, la Russie, la Turquie, etc. Des nouveaux domaines de coopérations comme l'environnement, le numérique sont apparus.

Logiquement, la remise en question de cette coopération devenait inévitable. C'est pourquoi, depuis un certain temps, l'Union européenne et l'UA sont en négociations afin de définir une nouvelle stratégie globale de partenariat.

On peut situer le point de départ de ces négociations, le 27



Ursula Von der Leyen

février 2020. Ce jour-là, à Addis-Abeba, la Commission européenne et la Commission de l'Union africaine se sont rencontrées pour leur 10^e réunion, afin de lancer le débat sur leur future coopération. Ensuite, au mois de mai dernier, c'était le tour des ministres des Affaires étrangères européens et africains. Et ces négociations pour une nouvelle stratégie globale de l'Europe avec l'Afrique portent sur la transition écologique, le passage au numérique, la durabilité de la croissance et des emplois, la paix et la gouvernance, la migration et la mobilité. A cette époque, les deux parties n'ont pas pris en

compte les questions sanitaires : la pandémie de Covid-19 n'était pas encore une préoccupation.

Les conclusions de ces négociations, disons-le, laborieuses, devaient être présentées au sommet entre l'Union européenne et l'Afrique, initialement prévu au mois d'octobre. Et on devait enterrer l'Accord de Cotonou, cadre des relations politiques et commerciales entre les deux continents.

Peut-on espérer un nouveau type de coopération entre l'Union européenne et l'Afrique, l'année prochaine ? Tout dépendra de la suite des négociations.

Jean Boole

MALI

Le poste très convoité de Premier ministre de la transition

Après la cérémonie de prestation de serment vendredi du président de transition Bah N'Daw, le Mali attend toujours la désignation de son Premier ministre civil, une condition fixée par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao). Les consultations sont en cours, mais les candidats sont très nombreux.

Le poste de Premier ministre de transition est très convoité. Rien que dans les rangs du M5, le mouvement de contestation qui a contribué à la chute du président IBK, on compte 14 candidats déclarés, dont une femme.

Les membres de ce regroupement politique n'ont pas pu s'entendre sur le nom d'un candidat de consensus. Un responsable du M5 s'est donc rendu à Kati, fief de la junte, pour remettre tous les dossiers de candidature.

Mais certains s'interrogent : pourquoi déposer les dossiers à Kati, alors que c'est le président de transition Bah N'Daw qui est censé nommer le futur Premier ministre ? La réponse est simple : la junte est pour le moment toujours incontournable.

Il y a également des candidats en dehors du M5 pour le poste de la Primature. Parmi eux, on parle d'un financier, d'un banquier, ou encore d'un ancien ministre des Affaires étrangères. Les Maliens attendent impatiemment le nom du futur chef du gouverne-



La prestation de serment du vice-président Goïta et du président de la transition N'Daw à Bamako, le 25 septembre 2020. REUTERS/Amadou Keita

ment, mais également la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, afin de lever l'embargo qui pèse sur le Mali.

Et le religieux dans tout cela ?

Alors que la transition politique se met en place, avec à sa tête l'ancien militaire Bah N'Daw, chargé d'organiser les prochaines élections présidentielles, une refonte du système électoral est attendue. L'objectif ? Faire en sorte que le scrutin soit juste, libre, transparent et crédible. Même si, le nouveau processus électoral n'endigera peut-être pas la faible participation des Maliens aux différents scrutins

électorales, un des grands problèmes de la démocratie malienne.

Malgré ces saines résolutions, un autre acteur, qui influe depuis des années sur la politique du pays et les élections, ne semble pas devoir s'inquiéter de cette aspiration générale au changement et pourrait, dès les prochaines élections, s'immiscer dans le processus. Cet acteur puissant et discret, c'est le religieux. Au Mali, leur pouvoir est presque illimité. Ils sont tout à la fois capables de faire nommer ou démissionner des ministres, de mener le candidat de son choix aux responsabilités suprêmes.

RFI et lepoint.fr

Côte d'Ivoire

La Cour africaine ordonne la réintégration de Laurent Gbagbo sur la liste électorale



Après Guillaume Soro, Laurent Gbagbo : pour la deuxième fois en dix jours, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) désavoue la Côte d'Ivoire, lui ordonnant, vendredi 25 septembre, de permettre à l'ex-président de participer à la présidentielle du 31 octobre.

Dans son jugement, la CADHP ordonne à l'Etat ivoirien de « *prendre toutes mesures nécessaires en vue de lever immédiatement tous les obstacles empêchant le requérant [M. Gbagbo] de s'enregistrer sur la liste électorale* » afin de participer au scrutin. L'ex-chef d'Etat (2000-2010) ne figure pas sur les listes électorales révisées cette année ; il ne peut donc ni voter ni être candidat. Le Conseil constitutionnel ivoirien a rejeté sa candidature à la présidentielle déposée par ses partisans. Lui-même ne s'est pas exprimé sur le sujet.

L'affaire du « braquage de la BCEAO »

Selon les autorités ivoiriennes, cette décision fait suite à la condamnation de M. Gbagbo par la justice ivoirienne à vingt ans de prison, dans l'affaire dite du « braquage de la BCEAO », la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest, lors de la crise post-électorale de 2010-2011.

Saisie par M. Gbagbo début septembre, la CADHP, qui siège à Arusha en Tanzanie, ordonne également à l'Etat ivoirien de « *suspendre la mention de la condamnation pénale du casier judiciaire* ». L'avocat de Laurent Gbagbo, Claude Maintenon, s'est dit auprès de l'Agence France-Presse (AFP) « *satisfait* » de ce jugement, tout en notant que « *l'application dépend du bon vouloir de l'Etat* ».

Acquitté en première instance de crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale de La Haye, M. Gbagbo, 75 ans, attend en Belgique un éventuel procès en appel. Il ne peut pas rentrer en Côte d'Ivoire, les autorités ivoiriennes refusant, selon ses avocats, de lui délivrer un passeport. Le porte-parole du gouvernement ivoirien n'était pas joignable dans l'immédiat.

Mi-septembre, le Conseil constitutionnel ivoirien a refusé 40 des 44 candidatures à la présidentielle d'octobre, dont celle de Laurent Gbagbo et celle de l'ex-chef rebelle et ex-premier ministre Guillaume Soro. Elle a en revanche validé la candidature à un troisième mandat controversé du président

sortant, Alassane Ouattara.

Il y a dix jours, la CADHP a demandé à la Côte d'Ivoire de permettre la candidature de M. Soro, refusée par la Cour constitutionnelle ivoirienne après sa condamnation à vingt ans de prison pour « *recel de détournement de deniers publics* ». Il est aussi accusé de « *tentative d'insurrection* ». « *Soro, comme Gbagbo, a été écarté car son casier judiciaire n'est pas vierge. Tous deux le savaient parfaitement : leurs candidatures relèvent de la provocation* », a déclaré M. Ouattara dans un entretien publié jeudi par l'hebdomadaire français *Paris Match*.

Tensions politiques

La tension politique est forte en Côte d'Ivoire à un peu plus d'un mois du scrutin présidentiel. Dix ans plus tôt, la crise née de l'élection de 2010, après le refus de Laurent Gbagbo de reconnaître sa défaite face à Alassane Ouattara, avait fait 3 000 morts. En août, une quinzaine de personnes ont été tuées dans des violences après l'annonce de la candidature à un troisième mandat de M. Ouattara, qualifiée de « *forfaiture* » par l'opposition.

La Constitution limite à deux le nombre de mandats présidentiels, mais le Conseil constitutionnel a estimé que l'entrée en vigueur d'une nouvelle Constitution en 2016 a remis le compteur à zéro pour l'actuel chef de l'Etat. Une interprétation contestée par l'opposition.

Accusant la CADHP de porter « *atteinte à la souveraineté de la Côte d'Ivoire* », Abidjan a « *retiré sa déclaration de compétence* » en avril et de fait se désintéresse depuis des décisions de la cour. Ce retrait était intervenu après que la cour a ordonné de suspendre les procédures judiciaires à l'encontre de M. Soro, qui l'avait saisie.

Abidjan reste cependant juridiquement lié à ses décisions. La CADHP note en effet dans son jugement que le retrait de compétence ne devient effectif qu'à « *l'expiration du délai d'un an* », soit à partir d'avril 2021. Ce retrait de compétence signifie seulement que l'Etat ivoirien ne permet plus à la cour de « *recevoir des requêtes d'individus et d'organisations non gouvernementales* ». Le gouvernement ivoirien avait d'ailleurs concédé dans un communiqué, le 20 septembre, qu'il était « *respectueux des instruments juridiques internationaux auxquels il a souscrit* ».

Le Monde avec AFP

Le CLC décerne à titre posthume le «Grand Prix de Mérite Citoyen Bakanja-Kimbangu» à Pierre Lumbi



Le Comité Laïc de Coordination (CLC) a décerné ce samedi 26 septembre 2020 à titre posthume le «Grand Prix de Mérite Citoyen Bakanja-Kimbangu» à Pierre Lumbi, ancien numéro un du parti Mouvement Social.

Le prix a été remis à la veuve de cet ancien ministre d'État de la République démocratique du Congo, Anne Lumbi, par le coordonnateur du CLC, Isidore Ndaywel, au cours d'une cérémonie solennelle organisée à l'hôtel Béatrice de Kinshasa.

Bien avant cela, Gertrude Ekombe, cadre du CLC, a fait savoir que ce prix a été décerné à Pierre Lumbi pour avoir notamment contribué à l'organisation



de la société civile congolaise, initié la marche du 16 février 1992 qui a assuré le sauvetage de la Conférence Nationale Souveraine et apporté une contribution décisive à l'avènement de l'alternance politique en RDC.

Présent à cette cérémonie, Dieudonné Bolengetenge, un proche de l'ancien Monsieur sécurité de l'ancien président Joseph Kabila, a affirmé que Pierre Lumbi doit être considéré comme un géant, au regard de ce qu'il a accompli durant son parcours en

tant que politique et acteur de la société civile.

«Donc, dans ce domaine, dans le milieu associatif, il est parti, il s'est fait connaître par une œuvre de géant et a terminé son parcours par une œuvre de géant. De ce côté, je ne venais de le dire, celui qui n'a produit que des œuvres de géants ne peut être regardé que comme un géant», a-t-il dit.

Pour sa part, le sénateur Augustin Matata Ponyo a indiqué que Pierre Lumbi, décédé au mois

de juin dernier, est une référence politique pour les jeunes générations. Ce, a-t-il expliqué, sur base des critères d'appréciation notamment la constance, l'indépendance d'esprit, le courage, l'attachement à la République et la recherche du progrès d'une nation.

«Des contacts que j'ai eus avec Pierre Lumbi, j'ai retenu que c'était un homme qui avait le sens élevé des valeurs, un sens élevé de l'État, un sens élevé de la nation, un sens élevé de la République. Dans ses analyses et propo-

sitions de solutions, sa démarche répondait toujours à ce type de questions ; où est l'intérêt de la majorité ? Où est l'intérêt du pays dans le présent comme dans le futur ? C'était son leitmotiv», a déclaré l'ancien premier ministre de la RDC.

Il sied de signaler que le «Grand Prix de Mérite Citoyen Bakanja-Kimbangu» a été créé par le CLC cette année. Il sera décerné chaque année et a pour objectifs d'honorer des acteurs qui se distinguent par des actes concrets exceptionnels, d'intérêt commun, en faveur de la justice, des droits humains, de la paix et de la concorde nationale. Le CLC a décidé d'associer à ce prix les noms de deux illustres compatriotes de heureuse mémoire, à savoir : Isidore Bakanja et Simon Kimbangu, deux personnages historiques qui, par fidélité à leurs convictions, en vue de la protection et de la préservation des valeurs auxquelles ils croyaient fermement, n'avaient pas hésité à faire le sacrifice de leurs propres vies.

Prince Mayiro

Kinshasa : les vendeurs d'œuvres d'art ont exprimé leur ras-le-bol

Déguerpis de la place de la gare les vendeurs d'œuvres d'art ont manifesté ce jeudi 24 septembre devant l'hôtel de ville de Kinshasa pour revendiquer les indemnités de leurs biens incinérés en 2017 et un endroit ouvert susceptible d'attirer la clientèle, le marché à côté de MAISHA Parc où ils se trouvent actuellement étant enclavé.

Ils étaient une centaine devant l'hôtel de ville sifflant et haranguant des chants pour revendiquer leurs indemnités.

A en croire certains manifestants leurs revendications datent de plusieurs années, le gouvernement les a déguerpis brutalement de la gare où ils exposaient leurs œuvres en incinérant celles-ci.

L'autorité urbaine leur avait demandé d'occuper le marché d'œuvre d'art en face de l'hôtel du gouvernement à côté de l'espace MAISHA.

Cette délocalisation ne leur a jamais convaincu pour le simple fait que le lieu est très enclavé, ceci ne favorise donc pas la visibilité de leurs œuvres ont-ils renchéri. Ces vendeurs d'œuvres d'art appellent à l'implication personnelle du gouverneur de la ville province de Kinshasa pour qu'on leur restitue leurs biens incinérés mais également leur trouver un endroit ouvert qui attirera la clientèle.

Ils tenaient à tout prix à rencontrer GENTINY NGOBILA MBAKA pour lui faire parvenir leurs doléances mais le gouverneur ne s'est fait pas voir ils ont plutôt fait face à un dispositif sécuritaire à l'entrée de l'Hôtel de ville.

Il sied de rappeler que ces manifestants vendent plusieurs œuvres d'art

V.Club: deux nouveaux gardiens de but à l'épreuve

C'est fait ! Attiré par l'expertise de deux de ses collaborateurs, l'AS Vita club vient d'officialiser la signature de deux gardiens de but. C'est depuis ce jeudi 24 septembre 2020.

Ils sont notamment Simon Omosola et Landu Mavuanga. Selon la direction de communication du club kinois, le premier est un gardien de nationalité camerounaise en provenance du Coton Sport de Garoua qui a signé pour deux ans. L'autre, c'est un portier angolais, ancien de Bravo Do Maquis qui s'est engagé pour trois saisons.

Pour la saison 2020-2021, la concurrence sera tellement rude chez les moscovites. En face, l'impérial Nelson Luukong devra batailler fort pour regagner la confiance du staff technique comme



traditionnel.

Engagée en première division du championnat national d'élite, l'AS Victoria club entrera en lice dès le 04 octobre prochain

face à l'Ac Rangers de Kinshasa. Ce derby cent pour cent kinois se disputera au stade des Martyrs de Kinshasa à partir de 15h30'.

Cedrick Sadiki Mbala

TP Mazembe: deux recrues à l'essai au second match amical

Le TP Mazembe s'est heurté à une valeureuse équipe d'Etoile Jaune. Zéro but partout au finish, les Corbeaux se sont offert de belles occasions mais sans parvenir à tromper la vigilance des hommes du président SANGWA, ce vendredi 25 septembre.

Dès la première la minute de jeu, Moustapha KOUYATE, l'avant-centre qui pourrait signer au TPM, lâche une frappe que le dernier rempart des jaunes renvoie en corner. Très mobile sur terrain, le Guinéen a montré des belles choses et l'envie. Les négociations avec la direction se poursuivent et sont sur la bonne voie. L'ancien joueur de l'AS Kaloum, l'US Bitam et Akanda du Gabon,

revient d'une saison pleine avec le Muscat club du sultanat d'Oman. Il est âgé de 26 ans et a de l'expérience. Malgré la nette domination, Etoile Jaune ne se fait pas laisser surprendre jusqu'à la fin du match.

L'autre joueur qui pourrait aussi intégrer l'effectif, le Camerounais Zemba IKONG a démarré au poste de numéro 6. Avec un gros volume de jeu, à côté de Christian Koffi KOUAME, il a bien aspiré les offensives d'Etoile Jaune. Les deux joueurs poursuivent le travail avec les Corbeaux et on peut espérer des accords qui conduiront à leur signature au TPM.

Après le match, tous les joueurs sont rentrés à la mai-

son et ne reprendront le travail que lundi.

VOICI L'ÉQUIPE : Sylvain GBOHOUO (Ibrahim MOUNKORO 46ème) – Djoss ISSAMA (Godet MASENGO 46ème), Tandji MWAPE (Lebeau BINEMO 46ème), Joseph Benson OCHAYA (Arsène ZOLA 46ème) – Zemba IKONG (Michée MIKA 46ème), Christian Koffi KOUAME (Gondry SUDI 46ème), Glody LIKONZA (Trésor MPUU 46ème) – Chico USHINDI (Thomas ULIMWENGU 40ème puis Patou KABANGU 70ème), Moustapha KOUYATE (Joël BEYA 46ème), Rainford KALABA (Christ KINSANGALA 46ème).

avec tpmazembe.com

Belgique

Jackson Muleka inscrit son premier but et sauve le Standard

C'est le déclic pour celui qu'on appelle le « Sniper ». Jackson Muleka a ouvert son compteur-but avec le Standard de Liège cet après-midi à l'occasion de la 7ème journée de la Jupiler Pro League. Les Rouches recevaient Zulte Waregem, et après avoir été menés au score jusqu'à la 80ème minute du match, ils ont pu compter sur l'entrée en jeu du jeune international congolais, Jackson Muleka, pour recoller au score.

Jackson Muleka y est allé pour un but qui évite au Standard de Liège sa première victoire à domicile. Score final (2-



2). Les Liégeois sont deuxièmes au classement provisoire avec 17 points derrière le Sporting Charleroi.

Voilà enfin un match référence pour le jeune Muleka, qui en avait vraiment besoin pour éliminer la pression et le

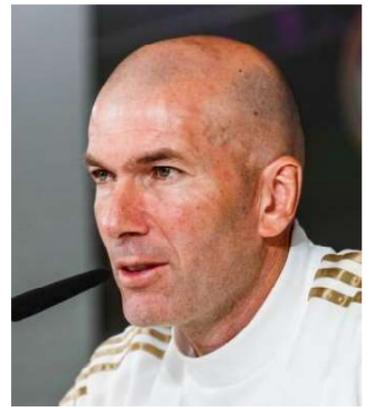
stress d'un nouvel environnement. L'ancien du TP Mazembe s'est convaincu qu'il peut réaliser des grandes choses en Belgique avant d'aller ailleurs, et cela a peut-être commencé aujourd'hui.

Footrdc.com

Real Madrid : Zidane confirme la tendance sur la fin du mercato

Après la victoire obtenue par ses joueurs, Zinedine Zidane a de nouveau été interrogé sur les derniers instants du mercato estival. Face à la presse, le technicien de 48 ans a confirmé qu'il n'était pas décidé à renforcer son effectif. "Non, nous en avons discuté. Je suis satisfait de l'équipe que j'ai. Nous sommes qui nous sommes et nous allons essayer de faire une bonne saison."

Le club merengue va donc miser sur la stabilité de son groupe pour essayer de décrocher un nouveau titre de champion d'Espagne. Dans le sens des départs, il n'est pas exclu que l'at-

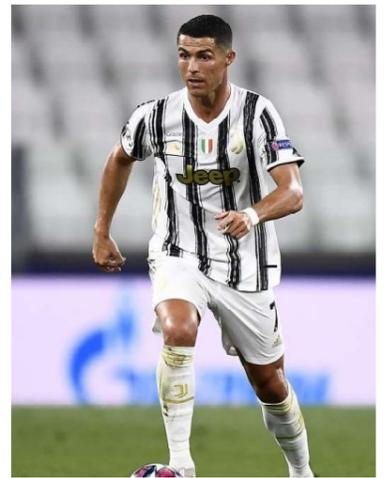


taquant serbe Luka Jovic s'en aille d'ici le 5 octobre, en prêt ou dans le cadre d'un transfert définitif. -

topmercato.com

Juventus, Matuidi : «Ronaldo ? Je n'ai jamais vu ça de ma vie»

"C'est le meilleur joueur au monde. C'est un monstre de travail, il arrive le premier et il repart le dernier. Je n'ai jamais vu ça de ma vie. C'est une machine de guerre au niveau mental. Le simple fait qu'il ait gagné 5 fois le Ballon d'Or, 5 fois la Ligue des Champions, un Euro et qu'il veuille encore être le meilleur le pousse à faire des choses extraordinaires", a lancé le milieu de terrain lors d'une interview donnée à Téléfoot. Matuidi, qui évolue désormais à l'Inter Miami FC, a défendu les couleurs de la Juventus aux côtés du quintuple Ballon d'Or



durant deux saisons. -

Topmercato.com

LINAFOOT D2: Richard Muyej élu président du CS Manika

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire et électorale tenue ce dimanche 27 septembre, Richard Muyej Maganz vient d'être élu président du Cercle sportif Manika avec la majorité des voix, soit 20 voix sur 20 votants.

Gouverneur de la province de Lualaba, Richard Muyej chapeautera la coordination du club de Kolwezi pour 3 ans respectifs.

Selon l'information à notre possession, le comité de Manika est composé de la manière suivante :

Président : Richard Muyej

Vice-président : Patrick Kakwata

Secrétaire : Masengo

Secrétaire adjoint : Nziba

Trésorier : Pablo Kasongo

Membre : Yav Kachung et Mwando.

Ce nouveau comité aura la lourde mission d'accompagner Manika vers l'élite la saison prochaine.

Pour rappel, le Cercle Sportif Manika est engagé en deuxième division du championnat national de la RDC (Linafoot D2).

Cedrick Sadiki Mbala

Lualaba : le stade Diur de Kolwezi inauguré samedi

C'est l'événement majeur de ce samedi 26 septembre 2020. Le stade Dominique Diur de Kolwezi a enfin été mis à la disposition du public sportif du Lualaba.

L'inauguration est intervenue cinq ans après les travaux de réhabilitation de l'enceinte et dont le ruban symbolique a été coupé par le gouverneur de province Richard Muyej Maganz Mans.

Des matches de gala avec les pensionnaires de la D1 et D2 Nationale se sont affrontés. L'US Panda de Likasi a renversé le FC

Blessing de Lualaba 3-2. Mamadou Kongolo a inscrit un doublé chez les Bénis. Simon Luwene, Patrick M'Fusi et Kazumba Tshamala ont donné la victoire aux Bombardiers de Likasi.

Dans le choc des Kamikazes entre l'AS Simba et Lubumbashi Sport, ce sont les poulains de l'entraîneur Julio César Gomez qui ont pris le meilleur. Rodrigue Kitwa et Pato Kaniki ont puni les largesses défensives de coéquipiers de Aimé Tshiyani (2-0).

Cedrick Sadiki

Beveraggi à un pas de la prison

« Errare humanum est, sed perseverare diabolicum est ». Cette expression latine peut être interprétée en français de la manière suivante : « L'erreur est humaine mais persévérer dans le mal est diabolique ». Débuté par la justice française dont la décision a été confirmée et exécutée par la justice congolaise, Paul Beveraggi ne s'avoue pas vaincu ; il remue ciel et terre pour changer le cours des événements.

Dans cette initiative désespérée, le tonitruant corse continue à être conseillé par ceux-là mêmes qui l'ont induit en erreur en l'encourageant à l'époque à s'approprier indument l'entreprise minière Mck mining par des procédures dignes de la mafia italienne.

Des sources généralement bien informées rapportent que Paul Beveraggi a été vu à Kinshasa en compagnie d'un ancien

caïque du Fcc/Pprd. Les deux losers- l'un en politique, l'autre en affaires- seraient en train de longer les baies vitrées abritant certaines institutions du pays aux fins d'obtenir l'annulation d'une décision de justice coulée en force de la chose jugée. No sense ! Les deux aveugles ne veulent accepter que le régime a changé de même que ses antivaleurs tels que le trafic d'influence, la corruption et le délit d'initié. Offusqué par la déroute qu'il vient de vivre à cause de sa naïveté, Paul Beveraggi aurait accepté de revêtir l'accoutrement du Fcc/Pprd. Le Corse a le malheur de croire que l'époque n'a pas changé et qu'il peut continuer à acheter les consciences des autorités de la Rd-Congo et les pousser à commettre des actes illégaux.

Or, l'Etat de droit a été res-

tauré et que la justice est devenue indépendante. Ceci pouvant expliquer cela l'on comprend avec un peu de recul pourquoi le Fcc/Pprd voulait faire voter deux lois (Minaku et Sakala) qui mettraient les magistrats et les juges sous la coupe du ministre de la Justice. Peine perdue car le jeu souterrain a été mis à nue et déjoué par une population très éveillée et qui ne transige pas sur toute initiative devant remettre en cause le changement arraché de haute lutte.

De Kinshasa à Lubumbashi, notre homme véreux semble avoir pété les plombs. Il fait feu de tout bois. Hissé à la tête du Fc Lupopo par ses anciens souteneurs du Pprd serait tenté de pousser les supporters de club à descendre dans la rue et plaider sa cause. Erreur d'approche ! Le

Corse se veut plus populaire que le président du Tp Mazembe. Légaliste, Moise Katumbi n'a pas recouru pour que sa cause soit entendue, il a fait confiance à la justice de son pays.

En poursuivant ses gesticulations maladroites, craignent d'aucuns que Paul Beveraggi ne précipite sa glissade vers la prison. Les services ne manqueront pas de l'inviter pour l'entendre sur le non paiement du fisc mais aussi la maltraitance à l'endroit des travailleurs de Mck mining : licenciement abusif, non paiement de salaires et autres primes, etc.

Dépouillé de ses boucliers de l'époque qu'il avait recrutés dans l'Armée et autres institutions du pays, Paul Beveraggi devait faire profil bas et non continuer à prendre ses couilles pour des lanternes.

L.R.

